



SNES Champagne – Ardenne

MOUVEMENT

INTRA ACADÉMIQUE 2017

	RÉUNIONS	PERMANENCES
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	SNES Siège S2 – 48 rue V. Hugo Mercredi 22 mars – 14 H 30	
GIVET		Lycée Vauban – 15 rue Bouzy Lundi 20 mars de 9 H à 13 H 30
REVIN		Collège George Sand – 640 rue Roche des Diales Lundi 20 mars de 14 H 30 à 18 H
SEDAN	Lycée P. Bayle – rue Rogissart Lundi 27 mars - 18 H	
RETHEL		Lycée Paul Verlaine Lundi 27 mars de 10 H à 17 H
BAR-SUR-AUBE	Lycée Bachelard, 33 rue Bachelard Lundi 20 mars à 18 H	
ROMILLY-SUR-SEINE		Lycée Joliot-Curie – 1 rue Guy Môquet Mardi 28 mars de 14 H 30 à 18 H
TROYES		Lycée Marie de Champagne, 2 avenue Marie de Champagne Mercredi 29 mars de 9 H 30 à 14 H + au SNES Aube de 14 H 30 à 18 H
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE		Lycée Talon – 105 Av. Simonnot Mardi 21 mars de 10 H à 17 H 30
REIMS	SNES Siège S3 – 37 rue Ponsardin Mardi 21 mars à 18 H Mercredi 29 mars à 14 H 30 Réunion spéciale stagiaires : ÉSPÉ de Reims Mercredi 22 mars à 17 h	Permanence spéciale stagiaires siège du SNES Reims - 37 rue Ponsardin : mardi 28 mars de 14 h 30 à 17 h 30. Permanences supplémentaires au S3 : Samedi 18 mars de 9 H 30 à 12 H Samedi 25 mars de 9 H 30 à 12 H Samedi 1 ^{er} avril de 9 H 30 à 12 H
SÉZANNE	Lycée – rue Fontaine du Vé Mardi 28 mars de 9 H 30 à 13 H 30	
VITRY-LE-FRANCOIS	Lyc. François 1er – Fg de Vitry le Brûlé Jeudi 23 mars à 18 H 00	
CHAUMONT	Collège L. Michel – rue Youri Gagarine Mercredi 22 mars à 14 H 30	
LANGRES	Lycée Diderot – 21 Avenue Gal de Gaulle Vendredi 24 mars de 14 H à 18 H	
SAINT-DIZIER		Collège A. Frank - 1 bd Salvador Allende Jeudi 23 mars de 10 H à 16 H 30

PERMANENCES :

CHARLEVILLE : local SNES – 48 rue Victor Hugo, le mercredi de 14 H 30 à 17 H.

TROYES : local SNES – 3 bis rue Voltaire (2^{ème} étage), le mercredi de 14 H 30 à 17 H.

CHAUMONT : contacter la section départementale au 03.25.87.10.35.

REIMS : au siège du S3 – 37 rue Ponsardin aux heures habituelles d'ouverture du S3 (14 H 30 à 17 H 30).
+ Samedi 18 mars + Samedi 25 mars + Samedi 1^{er} avril (9H 30 à 12 H).

En dehors de ces dates, rendez-vous personnalisés possibles pour les seul(e)s syndiqué(e)s (appeler le 03.26.88.52.66 pour fixer date et heure).

NB : Permanence Spéciale CPE le jeudi 16 mars (17 H30 / 19 H) et
le lundi 27 mars (14 h 30 à 17 H 30) au siège du S.N.E.S.